

Clermont-Ferrand, mardi 21 avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La campagne de dépistage du Covid-19 se déploie dans les établissements médico-sociaux du Puy-de-Dôme

Depuis le 11 avril, la campagne de dépistage annoncée le 6 avril par le ministre des solidarités et de la santé, Olivier Véran, se déploie dans les établissements médico-sociaux du Puy-de-Dôme. Sous l'égide de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, avec le concours du Conseil départemental et l'appui de la Préfecture, 8 établissements ont bénéficié de ces dépistages la semaine dernière et 6 sont d'ores et déjà programmés pour cette semaine.

Les EHPAD qui ont été ciblés pour débiter cette campagne de dépistage sont ceux dans lesquels au moins un cas de Covid-19 a été confirmé, soit chez les personnels soit chez les résidents. Dans ce cas, le dépistage est proposé à l'ensemble des professionnels de l'établissement qu'ils soient symptomatiques ou non et à au moins trois résidents.

Au total, cela représente, à ce jour, 14 établissements dans le département.

L'opportunité de tester l'ensemble des résidents est examinée au cas par cas par les médecins du CHU de Clermont-Ferrand (notamment dans les cas où plusieurs résidents ont été testés positifs). L'ensemble des résidents des EHPAD du Puy-de-Dôme fait en effet l'objet de mesures de protection mises en œuvre à travers le confinement dans les chambres, le port du masque par les professionnels et l'application stricte des mesures barrières, depuis plus d'un mois maintenant. Quels que soient les résultats du dépistage, il convient de maintenir systématiquement l'ensemble des mesures barrières dans l'établissement.

Au samedi 18 avril, 8 EHPAD ont été inscrits dans la démarche de dépistage, ce qui représente plus de 230 résidents et 450 personnels. Cette semaine, 6 EHPAD et autre établissement médico-social sont programmés, représentant environ 240 personnes à tester.

A la fin de la semaine prochaine, la totalité des 14 établissements dans lesquels un cas de Covid-19 est confirmé à ce jour, aura fait l'objet d'un dépistage. La liste des établissements concernés est continuellement mise à jour en fonction des signalements opérés et des résultats des premiers tests. Des structures d'hébergement social dans lesquelles un cas Covid-19 a été identifié ont également fait l'objet de tests de dépistages dans le département.

LA CAPACITÉ DE DÉPISTAGE SERA RENFORCÉE

La capacité de dépistage repose sur le nombre et la disponibilité des professionnels habilités à réaliser les prélèvements dans des délais contraints et sur la capacité des laboratoires agréés à interpréter ces tests. Elle suppose de mobiliser au mieux les capacités du département.

A la demande de l'ARS, de la Préfecture et du Conseil départemental, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) du Puy-de-Dôme a mis en place des équipes de préleveurs en renfort des équipes mobiles du CHU qui restent mobilisées pour renforcer la réactivité du dispositif.

Les formations nécessaires, avec les laboratoires référents (le CHU de Clermont-Ferrand et Genbio), ont été réalisées dès le début de la semaine.

La capacité de dépistage sera pour sa part renforcée dans le cadre d'une convention entre le laboratoire du CHU et le laboratoire départemental (Terana).

LES EHPAD EN DIFFICULTÉ SONT SOUTENUS

Le nombre D'EHPAD en difficulté dans le département reste limité, rapporté aux autres départements. La mobilisation sans faille des équipes de ces établissements pour faire face à la situation et maintenir le service doit être saluée.

Pour chacun de ces EHPAD, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (Cpias) et les équipes mobiles d'hygiène (EMH) du CHU de Clermont-Ferrand interviennent pour accompagner les mesures mises en œuvre et l'ARS organise notamment la coordination des renforts.

Enfin, des renforts de professionnels nombreux ont pu être mobilisés grâce à la contribution du CHU, de la clinique de la Chataigneraie, de l'Éducation nationale, des communes et de particuliers qui ont proposé leurs services. L'ARS, la Préfecture et le Conseil départemental tiennent à les remercier pour cette importante manifestation de solidarité.

Contacts presse

Département du Puy de Dôme

Vanessa Chartreux

04 73 42 24 84 - 07 61 64 39 76

vanessa.chartreux@puy-de-dome.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

04 27 86 55 55

ars-ara-presse@ars.sante.fr

Préfecture du Puy de Dôme

pref-communication@puy-de-dome.gouv.fr